

N°3

Newsletter

JUIN 2017

PRIX DE
L'INNOVATION
EN MANAGEMENT JURIDIQUE

EDITO



Innovation : et si ce n'était qu'un début ...

Le Village de la justice organise pour la 5^{ème} année consécutive le [Prix de l'innovation en management juridique](#). Vous savez, ce Prix qui récompense les directions juridiques ayant mis en œuvre des solutions permettant d'améliorer le management et de se positionner en business partner !

Après un travail de longue haleine, l'innovation est enfin en place... L'aventure s'arrête-t-elle là ?

Non, une telle démarche ne cesse jamais. D'abord d'un point de vue technique : les technologies seront toujours plus performantes, obligeant constamment les outils (et leurs créateurs) à s'adapter, à évoluer, et à répondre aux nouveaux besoins, pour obtenir un résultat optimal. Mais surtout, l'innovation est un état d'esprit, qui fait partie intégrante d'un management toujours plus performant, inscrivant pleinement les juristes dans leur rôle de business partner. L'essayer, c'est l'adopter !

Les témoignages des six candidats au Prix de l'innovation, dans cette dernière newsletter, le démontrent : de nouveaux projets sont déjà lancés et les équipes sont aujourd'hui habitées par cette volonté d'innover, pour être des acteurs clés de l'entreprise.

Bonne lecture !

Laurine Tavitian

Responsable éditoriale du Village de la Justice et Présidente du Jury

Le Prix de l'innovation en management juridique : c'est quoi ?

- 1 - C'est déjà la 5^{ème} édition organisée par le Village de la Justice.
- 2 - C'est un Prix qui récompense des directions juridiques ayant mis en œuvre des solutions innovantes pour améliorer le management de la fonction juridique en entreprise.
- 3 - C'est 2 Prix en 1 remis à l'issue d'une table-ronde dédiée à l'innovation des directions juridiques organisée dans le cadre de la [Journée du management juridique](#). Cette année c'est le 27 juin 2017 à Paris.
 - **Le Prix du Jury** : tous les finalistes ont été auditionnés par un [Jury le 31 mars 2017](#) qui ne tarit pas d'éloges sur les finalistes. ([Voir la vidéo](#))
 - **Le Prix du Public** : et là c'est à vous de VOTER !

À VOUS DE VOTER



Organisateur :



Partenaires :



PRIX DE L'INNOVATION EN MANAGEMENT JURIDIQUE

Comment entendez-vous poursuivre votre démarche d'innovation ? Quels sont vos projets ?



Julien Mariez et Philippe Clerc



L'avenir est un temps très important dans le domaine du spatial et ce à double titre. D'abord, parce que les projets spatiaux se décident et se déclinent sur le temps long. Ensuite, parce qu'avec l'émergence du New Space et d'acteurs comme SpaceX, il est primordial de se positionner comme référence en matière d'innovation. Il est donc important de veiller à conserver une longueur d'avance, dans les projets spatiaux, mais aussi au sein de la fonction juridique qui encadre ces projets.

Une fois ce socle juridique innovant consolidé, nous envisageons d'étendre notre logique de coopération avec des acteurs extérieurs, vers d'autres agences spatiales ou encore vers des industriels du secteur (Airbus, Thalès, Eutelsat par exemple). Notre démarche se calque ici encore sur celle des grands projets spatiaux : sans coopération internationale, la Station Spatiale Internationale ne serait pas en orbite avec Thomas Pesquet à son bord !

CNES
(CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES
SPATIALES)

CLEAR CHANNEL
FRANCE

Notre démarche d'innovation est permanente. Tout d'abord, la Direction Juridique est en veille constante sur ce qui se passe sur le marché et notamment celui des Legaltech que nous regardons avec beaucoup d'intérêt et qui peuvent parfois être source d'inspiration. Ensuite, nous interrogeons au moins une fois par an nos opérationnels, via une enquête satisfaction, sur leurs attentes concernant la Direction Juridique et nous trouvons là encore matière à nous inspirer. Enfin, périodiquement, je demande aussi aux juristes de se « poser » et me faire des propositions innovantes permettant d'améliorer tant notre fonctionnement interne que notre capacité à être de réels business partners. Dans cet exercice, je leur demande d'avoir l'esprit start-up, en se disant que finalement tout comme une start-up, on est une petite équipe dynamique qui a devant elle un marché et des clients, à savoir notre entreprise et nos opérationnels chez lesquels on peut identifier des besoins non satisfaits. A nous donc de proposer des solutions innovantes pour répondre à ces besoins et satisfaire nos clients !

Nos projets portent notamment sur de nouvelles méthodes de formation tels les Mooc, webinar etc...que nous étudions de près pour, le cas échéant, les proposer à nos opérationnels.



Xavier Françoise,
Naouel Khellaf et Patrick Remot



Emmanuelle Vaudoyer
et Saliha Abdou



Notre projet Legal Insight by Club Med ayant été déployé de manière agile, nous avons trois projets pour poursuivre son amélioration. Tout d'abord, nous commençons à recruter de nouveaux membres au niveau des fonctions d'encadrement des villages de vacances Club Med, et ce afin d'amener l'information juridique et réglementaire au plus près de ceux qui en ont besoin au quotidien et ainsi diffuser mieux la culture juridique et réglementaire. Par ailleurs, bien qu'ayant commencé avec une veille juridique qui couvre la France et l'Union Européenne, nous accompagnons à présent les juristes des *business units* éloignées afin d'étendre la couverture de notre groupe, notamment aux Etats-Unis et au Brésil. Enfin, nous souhaitons exploiter la fonctionnalité du *live streaming*, notamment en préparant des séances de formations ou de sensibilisation qui pourront être diffusées en live et visionnées sur tous supports, y compris sur les téléphones portables. Cela nous permettra d'atteindre simultanément des interlocuteurs situés sur des sites multiples comme les villages Club Med.

CLUB MED

PRIX DE L'INNOVATION EN MANAGEMENT JURIDIQUE

Comment entendez-vous poursuivre votre démarche d'innovation ? Quels sont vos projets ?

INNOTHERA

En effet nous ne comptons pas nous arrêter dans notre démarche d'innovation. Tout d'abord nous allons généraliser l'utilisation de notre innovation « Workflow for contract management and project validation » à l'ensemble des sociétés de notre Groupe en France et à l'étranger. Par la suite le projet à moyen terme lié à cette innovation serait de pouvoir créer l'interconnexion avec notre base contrats digitale déjà existante et la signature électronique en cours de déploiement. Le développement de ce nouveau projet permettrait de répondre de manière encore plus efficace à la problématique d'optimisation du temps pour faire face aux exigences de réactivité et de rapidité de traitement des demandes du business mondialisé. Cela permettra également d'accroître la traçabilité des échanges et par conséquent de sécuriser la complétude des dossiers. Notre objectif, via cette innovation et nos projets à venir, est de nous inscrire dans une démarche proactive, anticiper au maximum, innover en amont afin de pouvoir créer de la valeur à nos produits ou services actuels et futurs et ainsi avoir de l'avance sur nos concurrents ! L'innovation dans le management juridique est indispensable pour faire de la direction juridique l'acteur incontournable de l'entreprise et de son succès dans le business mondial. Innover c'est durer, évoluer et l'évolution... c'est la vie !



Faina Galai et Bouchra Boulal



Laurent Buffière et
Alexandra Voegelin-Dehay



Déjà, de nouveaux besoins métiers ont émergé depuis le lancement d'Argos. D'ici la fin de l'année, nous envisageons de faire évoluer l'outil en développant de nouvelles fonctionnalités afin d'y répondre au mieux.

Par ailleurs, la gouvernance d'Argos nous a permis de résoudre le problème du doublonnage (quand 2 juristes font une veille sur un même sujet). Cela nous a donné l'idée d'essayer d'étendre ce gain d'efficacité en mutualisant notre effort de veille avec d'autres banques consœurs. Nous sommes en discussion avec d'autres directions juridiques en vue de lancer un POC (Proof Of Concept). Cela consisterait à partager les fonctionnalités technologiques développées dans l'outil ainsi que les contenus qui y figurent. Ainsi, chaque mémo d'Argos serait alimenté par les contributions des différents juristes spécialistes de la place dans un outil commun dont la couverture géographique et métier serait plus large.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

TOTAL MARKETING SERVICES

Une innovation, ça s'entretient : il nous faut donc continuer à optimiser les fonctionnalités de notre plateforme collaborative pour qu'elle réponde toujours au plus près des besoins des juristes, du notaire et des opérationnels, voire même qu'elle se décline pour d'autres types de dossiers.

Une innovation, ça se promeut : la satisfaction que nous procure notre plateforme nous pousse à vouloir promouvoir cette solution auprès de nos autres collègues juristes spécialisés en droit immobilier notamment et auprès de tous ceux qui pourraient être intéressés par cette démarche d'innovation et par l'outil.

Une innovation, ça se renouvelle : il nous faut donc rester ouverts et à l'écoute de nouveaux projets, participer aux démarches de la direction innovation du groupe, etc. qui pourraient enrichir notre plateforme tout comme nous pousser à réaliser d'autres projets, à nous renouveler et prendre du recul par rapport à notre organisation pour être capables de l'améliorer encore davantage.



Véronique Delvigne,
Simon Mengué-Bidi et
Séverine de la Morinière



PRIX DE
L'INNOVATION
EN MANAGEMENT JURIDIQUE

Partenaires



Organisateur des Rendez-vous de l'Innovation Juridique à Marseille depuis 2007, il était naturel pour EY Société d'Avocats d'accompagner l'initiative de référence qui récompense les directions juridiques aux créations performantes et les équipes de juristes d'entreprise aussi enthousiastes que des intra-preneurs développant un nouveau métier ! Si l'histoire d'EY Société d'Avocats s'est construite sur la fiscalité – 150 pays couverts – le futur du deuxième cabinet d'avocats français s'inscrit dans le développement des compétences juridiques en s'appuyant sur une même culture de réseau – 75 pays couverts en juridique / 150 en fiscal – un apprentissage partagé avec ses clients et une forte capacité d'innovation.

Cette dernière s'est exprimée dans la série des Observatoires pour fournir des instruments de benchmark au marché, dans la création d'une plate-forme d'échanges de 36 heures entre juristes de haut niveau à Marseille, dans le développement de nouvelles offres de formation initiale ou continue. Le lancement de la première plateforme de recouvrement des indus fiscaux et sociaux eTaxClaim dont la release permettra de se former et de faire une partie de sa fiscalité d'entreprise soi-même montre l'investissement d'EY dans l'utilisation de la technique au service du geste juridique et fiscal que nous retrouverons chez les finalistes !

www.ey-avocats.com

effacts



Les juristes jouent un rôle de plus en plus stratégique ce qui les amène à être impliqués plus en amont dans le processus de décision de l'entreprise : ils doivent fournir des informations précises sur une grande variété de sujets juridiques conjuguées à une vision stratégique pour prendre des décisions importantes. Pour passer du rôle d'expert juridique à celui de conseiller stratégique, les juristes doivent pouvoir contrôler et partager leurs données juridiques afin de les transformer rapidement en une source de prise de décision précise et fiable.

C'est pourquoi nous vous proposons de vous équiper d'une solution qui vous permettra de gérer, suivre, contrôler et partager l'intégralité de votre information juridique.

Wolters Kluwer, au service des professionnels du droit depuis 180 ans, vous accompagne dans ce changement en lançant en France sa solution effacts dédiée aux départements juridiques.

effacts est un espace de stockage intelligent et économique pour transformer la masse des informations juridiques de votre entreprise en un atout stratégique.

Créé en 2002 par un ancien Directeur Juridique, effacts est aujourd'hui utilisé par plus de 1 000 départements juridiques en Europe et aux Etats-Unis pour influencer sur la stratégie de leur entreprise.

Découvrez effacts > <http://www.effacts.com/fr/>



La référence des formations pour les métiers juridiques !

Face à l'inflation législative et à la technicité des textes, face à une jurisprudence de plus en plus riche et complexe et face à une société de plus en plus connectée et impatiente, se former est devenu indispensable pour rester acteur des évolutions qui nous animent.

Pour répondre à l'exigence de vos besoins et à leurs singularités, nous vous proposons une offre de plus de 200 formations juridiques inter-intra et journées d'actualité, à Paris et en régions, qui touchent à l'ensemble des secteurs du droit : droit des affaires, droit patrimonial, droit de la famille, droit immobilier, droit social, droit fiscal, contentieux... Pour atteindre cet objectif, nous sommes attentifs au respect des 3 piliers complémentaires sur lesquels repose notre offre : technicité, expertise et pratique.

Nous proposons également des dossiers pédagogiques avec les nouveaux textes, des articles de fond et des analyses doctrinales sur notre boutique : www.boutique-comundi.fr.

www.comundi.fr

invoke
Partner

Editeur de logiciels français de référence en matière de traitement de l'information financière, fiscale et réglementaire, Invoke propose la gamme Partner, dédiée à la vie juridique et administrative des entreprises. Cette solution modulaire permet d'automatiser et de sécuriser le secrétariat juridique et la gouvernance d'entreprise, de la PME au grand groupe.

Elle se compose de cinq modules complémentaires : Actionariat (avec comptabilité titres en partie double), Assemblées, Mandats, Filiales et Participations, Contrats.

<http://www.invoke-software.fr/juridique/solutions/secretariat-juridique-invoke-partner-contrats>